

**LE JOUR, 1954**  
**03 MARS 1954**

## **LE GLISSEMENT DE L'ETAT**

On croyait que l'Etat se ressaisissait. **Le voilà un peu plus sur la pente glissante.**

Pour avoir voulu s'éloigner des « partis », le Gouvernement s'est constitué en marge des réalités ; il s'est fait dans l'oubli de l'agitation des esprits et du désordre dont souffre le Proche-Orient d'Afrique et d'Asie.

**Pour en arriver là, il fallait un mépris délibéré de l'expérience et un déclin de l'autorité.** On pouvait faire autre chose avec une volonté un peu ferme et quelque prévoyance. Le résultat est le plus chétif qu'on pût attendre.

On constate, une fois de plus, combien la Chambre est insuffisante comme elle est, **combien ses exigences dépassent ses moyens.** Le secret de la mésaventure est là.

Nous accusons, pour notre part, M. le Président du Conseil **d'avoir une fois de plus, par lassitude, permis cette contradiction irritante entre ses intentions et ses actes.** Nous sommes de ceux qui lui reconnaissent des vertus et des intentions pures. Pourquoi faut-il que le courage lui manque au moment où il faut agir ? M. Yafi était plus fort avec le précédent Gouvernement qu'avec celui-ci. **Dans l'autre, il y avait un meilleur équilibre et moins d'arbitraire.**

Avec le Gouvernement qu'il vient de nous donner, M. le Président de la République, « qui nomme et qui révoque les ministres », sans contreséing, (art 53 et 54 de la Constitution) pourra-t-il le cœur léger aller ce printemps au Brésil et jusqu'en Argentine, on se le demande. L'utilité du voyage ne se discute pas ; mais qui résoudrait, en l'absence du Président, une crise ministérielle éventuelle, ou seulement une crise morale ? **On se dispense difficilement au Liban de la présence du Chef de l'Etat...**

**C'était le moment de faire le gouvernement le plus étoffé,** de la faire avec la Chambre, ou, partiellement sans elle. Le droit de dissolution est fait pour ces cas là et la Chambre n'a pas envie de s'en aller ; elle se voit encore à la fleur de l'âge.

**Quoi qu'il en soit, il va falloir parer au plus pressé, faire voter le budget avant que s'accumulent les douzièmes provisoires, liquider honorablement les graves questions en cours, amorcer des travaux, puis s'inquiéter de la révision de la loi électorale,** de ce décret-loi miteux que nous devons à l'entêtement que l'on sait. **Pour le nouveau Gouvernement, un tel programme suffirait, s'il pouvait le mener à bien.**

Et l'on voudrait que M. le Président du Conseil ne s'engageât pas, cette fois, à beaucoup plus ; qu'il ne nous embarquât inutilement dans le labyrinthe de conceptions économiques où les bonnes volontés se sont usées.

**Dans les questions arabes, le Liban reste sûrement le plus près du possible et du réel. L'évolution des évènements et de la politique en Egypte, en Syrie, en Irak, en Jordanie, l'atteste. Nous avons autre chose à faire désormais que de lier notre action à celle du Pakistan et de l'Indonésie ; et notre tâche est d'aider à ramener le monde arabe à son milieu naturel, à ses chances plutôt qu'à ses rêves.**

**Le nouveau Gouvernement aura beaucoup à faire. Puisse-t-il justifier une meilleure opinion que celle que le pays se fait de lui en ce moment !**